

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFSS POUR 2025 - (N° 325)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N ° 804

présenté par
M. Lefèvre, Mme Thevenot, Mme Brulebois, M. Fiévet, M. Marion, M. Metzdorf, Mme Vignon et
M. Fait

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 18, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.